

**Communiqué de presse hebdomadaire
CHIFFRES CLES D'AUDIENCE TV**

Semaine du 17 au 23 Février 2016

Audience de la télévision

Durée d'écoute quotidienne de la télévision par individu en heures et en minutes.

Jour moyen Lundi/Dimanche - De 3H à 27H - Individus âgés de 5 ans ou plus.

	Durée d'écoute par individu¹
Semaine du 17 au 23 Février 2016	3H 29MIN

Audience des chaînes nationales

Jour moyen Lundi/Dimanche - Individus âgés de 5 ans ou plus.

Tranche horaire	Chaîne²	Part d'audience (%)
Ensemble de la journée (03h00-27h00)	Al Aoula	9,2
	Al Maghribia	3,8
	Autres chaînes SNRT³	3,1
	2M	31,4
	Autres chaînes	52,6
Prime time (20h50-22h30)	Al Aoula	20,9
	Al Maghribia	3,1
	Autres chaînes SNRT³	3,4
	2M	31,1
	Autres chaînes	41,5

¹ : Du 17 au 23 Février 2016, un individu âgé de 5 ans ou plus regarde en moyenne par jour la TV pendant 3 heures et 29 minutes.

² : Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula, Al Aoula Internationale, 2M, 2M Monde, Arryadia, Al Maghribia, Tamazight, Assadissa, TV Laayoune

³ : Total «Autres chaînes SNRT» : Al Aoula Internationale, Arryadia, Tamazight, Assadissa et TV Laayoune.

NB : Al Aoula Internationale est comprise dans «Autres Chaînes SNRT» lorsqu'elle diffuse sur satellite un programme différent de celui diffusé en hertzien (décrochage satellitaire).

Les audiences de Medi1TV ne sont pas indiquées dans ce communiqué en raison de l'absence de signature de la chaîne.

Palmarès des émissions des chaînes nationales

Les chaînes nationales étudiées sont Al Aoula et 2M.

Top 5 de la chaîne Al Aoula

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
METEO	3 733 000	35,4	mercredi 17 février 2016	21 h 24 min 46 s
JOURNAL TELEWISE EN ARABE	3 368 000	30,8	lundi 22 février 2016	20 h 30 min 47 s
DAR DMANA	2 419 000	26,8	mercredi 17 février 2016	21 h 41 min 11 s
45 DAKIKA	2 299 000	27,0	dimanche 21 février 2016	21 h 28 min 1 s
TAGHRIDA	1 620 000	20,4	samedi 20 février 2016	21 h 32 min 56 s

Top 5 de la chaîne 2M

Programmes	Nombre de téléspectateurs	Part d'audience (%)	Date de diffusion	Horaire de début
SAMHINI	6 810 000	63,1	mardi 23 février 2016	19 h 21 min 33 s
MAQTOUE MEN CHAJRA	6 330 000	59,2	jeudi 18 février 2016	21 h 52 min 30 s
LAHBIBA OUMMI	5 444 000	55,1	lundi 22 février 2016	21 h 39 min 41 s
ECONEWS FR	4 926 000	43,4	jeudi 18 février 2016	21 h 32 min 17 s
TAMAN AL HOUB	4 752 000	61,8	lundi 22 février 2016	13 h 31 min 32 s

Remarques :

Seules sont prises en compte dans ce palmarès les émissions d'une durée supérieure ou égale à 5 min.

Le classement des émissions est fait sur la base de leurs nombres de téléspectateurs.

IMPORTANT : Dans le cas d'une émission récurrente ou diffusée plusieurs fois, seule entre dans le palmarès la diffusion dont l'audience est la meilleure.

1. Caractéristiques du dispositif Marocmétrie

Marocmétrie assure depuis le 28 mars 2008 la mesure de référence de l'audience de la télévision au Maroc.

Pour cela, le dispositif Marocmétrie repose sur un panel de foyers. Le panel Marocmétrie est représentatif de la population marocaine équipée en téléviseur, urbaine et rurale.

Au 23 Février 2016, le panel Marocmétrie est composé de 3 327 individus âgés de 5 ans et plus vivant dans 755 foyers.

Marocmétrie installe dans chaque foyer panéliste, un ou plusieurs audimètres munis de télécommandes à touches individuelles.

2. Indicateurs d'audience

- Durée d'écoute par individu (en minutes) : moyenne du temps passé à regarder la télévision (quelle que soit la chaîne) par l'ensemble des individus qui composent la population étudiée.

- Nombre de téléspectateurs (ou taux moyen exprimé en effectifs) : nombre moyen d'individus par seconde regardant une émission. Cet indicateur est exprimé en milliers.

- Part d'audience (en %) : part que représente la durée d'écoute d'une chaîne dans la durée d'écoute totale du média TV.

3. Règles de diffusion

Toute diffusion de résultats fournis devra respecter les règles suivantes, quel qu'en soit le mode de diffusion (y compris par voie orale) :

1) Toute référence aux résultats devra être accompagnée de :

- La mention « Résultats d'audience Marocmétrie, tous droits réservés par CIAUMED, reproduction et diffusion interdites sauf autorisation »,

- Ainsi que des autres précisions nécessaires pour la bonne intelligibilité des résultats diffusés : période de recueil ou d'enquête, nature précise du ou des indicateurs, critères, tranches horaires, population, etc ...

2) La présentation des résultats ne devra pas être de nature à induire en erreur celui ou ceux à qui ils sont diffusés.

3) Les résultats ne devront être reproduits que dans des conditions permettant à un lecteur, ou un auditeur d'attention et de niveau d'éducation moyen, de comprendre le sens et la portée desdits résultats.

4) Ces résultats ne pourront être rapprochés qu'avec des résultats issus de la même source et directement comparables (mêmes indicateurs, même période ou période antérieure comparable, même population /cible...).